

ENQUETE ANNUELLE COMPLEMENTAIRE D’AFFACTURAGE EXERCICE 2020

L’opération d’affacturation consiste en un **transfert de créances commerciales** (factures) de leur titulaire à un **factor – la société d’affacturation – qui se charge d’en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin**, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor **peut régler par anticipation** tout ou partie du montant des créances transférées.

L’**ASF** (Association française des Sociétés Financières) regroupe la quasi-totalité des **établissements spécialisés** : quelque 270 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d’investissement).

Les activités des membres de l’ASF sont multiples : le **financement de l’équipement des particuliers** (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l’ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le **financement des investissements des entreprises et des professionnels** (investissements d’équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), **les services financiers** (affacturation, cautions, titrisation), **les services d’investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

SOMMAIRE

1	Périmètre de l'étude	2
2	Contexte économique	2
2.1	Evolution de l'activité des adhérents de l'ASF	2
2.2	La place de l'affacturage dans les financements à court terme.....	3
2.3	L'affacturage dans le monde	3
3	Evolution globale de l'activité des factors.....	5
3.1	Chiffre d'affaires	5
3.2	Portefeuille à fin décembre 2020.....	6
3.3	L'offre domestique	8
3.4	L'offre à l'international.....	10
4	Caractéristiques de la clientèle	11
5	Risque de crédit.....	13
6	Résultats des sociétés d'affacturage	14
7	Annexes	15
7.1	Annexe 1 : Analyse détaillée de l'activité des sociétés d'affacturage.....	15
7.2	Annexe 2 : Analyses complémentaires concernant l'affacturage domestique.....	17
7.3	Annexe 3 : Focus sur les seules opérations de syndication.....	18
7.4	Annexe 4 : Part de l'affacturage dans les encours déclarés au SCR.....	19

1 Périmètre de l'étude

Détenant plus de 90% de l'encours d'affacturage du marché français, l'ASF regroupe la quasi-totalité des sociétés spécialisées en affacturage (11 sociétés exclusivement dédiées à l'affacturage, auxquelles s'ajoutent 6 sociétés exerçant une activité mixte, soit, au total, 17 établissements). Notons que la concentration du marché demeure forte puisque les six premiers établissements disposent à eux seuls de plus de 85% du chiffre d'affaires affacturé de l'ASF.

Sont exclues dans la présente étude les opérations de « floor plan » et de forfaitage. Ainsi, l'échantillon des établissements participant à cette enquête se compose de 13 factors.

2 Contexte économique

2.1 Evolution de l'activité des adhérents de l'ASF

La pandémie de la COVID-19 et les restrictions mises en place pour l'enrayer ont porté un coup dur à l'économie mondiale, en particulier à celle de l'Europe¹ : en 2020, le PIB a chuté de -6,5% dans la zone euro et de -6,1% dans l'Union Européenne. En France², l'économie a été frappée par une récession historique de -7,9%, bien supérieure à celle enregistrée en 2009 (-2,8%).

Dans ce contexte, l'activité des établissements spécialisés a connu en 2020 une régression plus ou moins importante selon les métiers. Alors que certains secteurs connaissent une dégradation historique, d'autres parviennent à limiter la baisse par rapport à la crise financière de 2008. Seule l'activité des cautions arrive à évoluer positivement. Coïncidant avec la période du premier confinement, le printemps 2020 affiche un bilan très sévère pour la production des établissements spécialisés, tandis que la détérioration s'atténue globalement au second semestre. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2020, la production des adhérents de l'ASF a chuté de -11,3% pour un montant total de 80,8 milliards d'euros³.

Avec 73,7 milliards d'euros, les nouveaux financements d'équipement aux entreprises et aux particuliers sont en retrait de -10,3% par rapport à l'exercice précédent. Les effets de la crise se sont fait ressentir davantage sur les opérations avec les particuliers (-11,7% pour le crédit à la consommation) que sur celles avec les entreprises et professionnels (-8,5%).

Le marché du financement de l'immobilier d'entreprise a durement souffert de la conjoncture économique en 2020 : avec 7,2 milliards d'euros, l'activité plonge de -20,1% par rapport à l'année précédente. En particulier, le crédit-bail immobilier enregistre une chute historique de -23,4%.

Dans le secteur des autres services financiers⁴, les sociétés d'affacturage font face à la première contraction de leur activité depuis onze ans (-7,5%), tandis que les sociétés de caution parviennent à se maintenir en croissance (+5,9% à fin 2020).

Au 31 décembre 2020, le montant total des opérations en cours des adhérents de l'ASF s'élève à 279,3 milliards d'euros, en repli de -3% sur les douze derniers mois.

¹ Source : EUROSTAT.

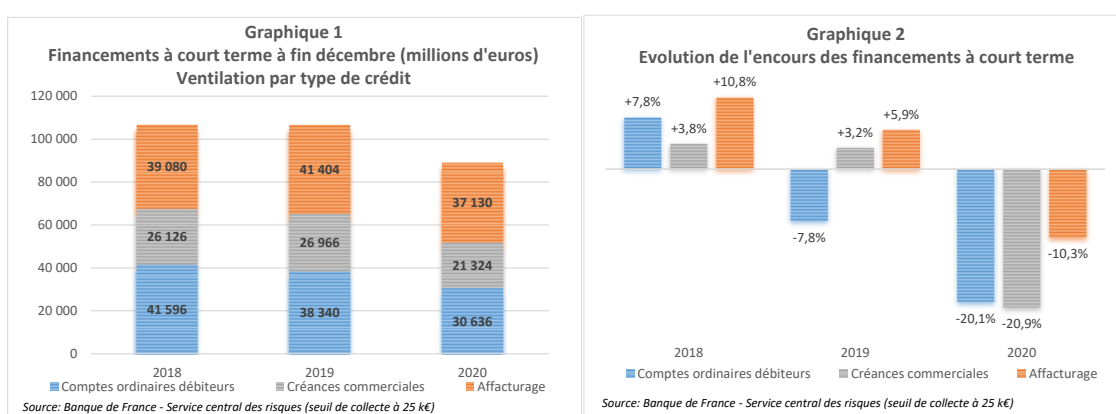
² Source : INSEE.

³ Hors opérations d'affacturage et hors financement du logement.

⁴ Hors prestataires de services d'investissement. En effet, l'ASF ne dispose pas d'un indicateur pertinent pour quantifier les multiples activités des établissements, membres de l'Association, qui sont spécialisés dans l'ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers (actions, obligations, parts d'OPCVM...) ainsi que dans la titrisation.

2.2 La place de l'affacturage dans les financements à court terme

Depuis 2019, l'affacturage⁵ a surpassé le découvert et est donc passé en tête des principales sources de financement court terme. En effet, les données du SCR⁶ révèlent que la part de l'affacturage dans l'ensemble des crédits court terme recensés s'établissait à 8,1%⁷ en 2019, contre 7,5% pour les comptes ordinaires débiteurs. Compte tenu du contexte sanitaire et des multiples mesures de soutien déployées par l'Etat, ces proportions ont significativement baissé en 2020 (5,7%⁸ pour l'affacturage et 4,7% pour les comptes ordinaires débiteurs). Globalement, on observe une forte augmentation des crédits court terme en 2020 (+27,9%), alors que les trois principaux modes de financement court terme sont en recul (voir graphique 2). Pour l'affacturage, cette baisse n'est constatée que sur les bénéficiaires résidents (-13,5%), puisque chez les non-résidents, l'encours a progressé de +9,3% par rapport à 2019.



2.3 L'affacturage dans le monde

L'arrêt brutal de l'économie avec les différents confinements a eu un fort impact sur le financement des factures en Europe. L'affacturage européen⁹ connaît ainsi sa première baisse en 11 ans (-5,1%), pour un chiffre d'affaires total de 1 786 milliards d'euros.

Malgré une baisse de -7,5% de son chiffre d'affaires, la France conserve la tête du classement en Europe avec une part de marché de 18,1%.

Pour sa part, l'Allemagne gagne de plus en plus de part de marché. Sa forte progression en 2019 (+14%) lui a permis de gagner une place et de passer à la troisième position. En 2020, l'affacturage allemand est le seul dans le top 5 à avoir enregistré une croissance malgré le contexte sanitaire (+1,4%), ce qui lui permet de gagner à nouveau une place et de prendre la deuxième position sur le marché européen.

L'affacturage britannique connaît quant à lui une chute de -12%, ce qui lui coûte sa deuxième place. Ainsi, avec une part de marché de 15,3%, le Royaume-Uni se situe désormais au troisième rang.

⁵ Les données collectées directement par l'ASF portent sur l'**encours des créances à recouvrer** (51,2 milliards € à fin 2020), tandis que le service central des risques recense les **encours de financement** des factors **supérieurs à 25 k€** (37,1 milliards € à fin 2020).

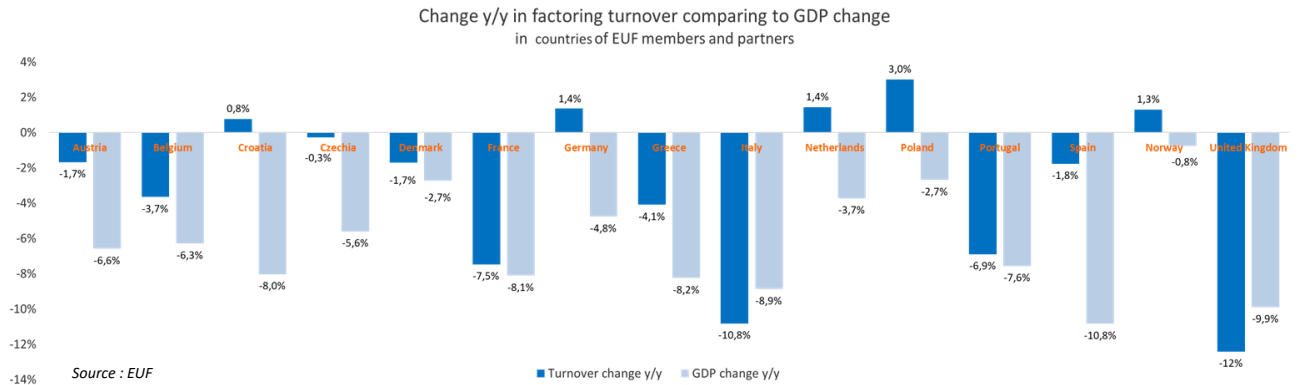
⁶ Service Central des Risques.

⁷ En 2019, la part de l'affacturage est de 15,9% chez les résidents et de 2% chez les non-résidents.

⁸ En 2020, la part de l'affacturage est de 9,7% chez les résidents et de 1,9% chez les non-résidents.

⁹ Source : EUF.

En quatrième position (13,1%), l'Italie enregistre un recul de -10,8% en 2020. Pour l'Espagne, la baisse est plus modérée (-1,8%) mais elle demeure néanmoins à la cinquième place avec une part de marché de 10,2%.



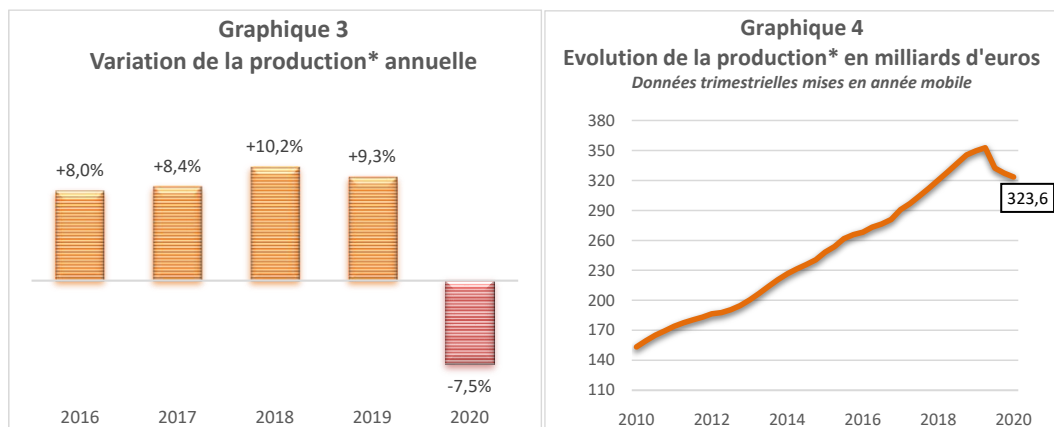
Selon les estimations¹⁰ de FCI, le marché chinois, malgré la pandémie, aurait enregistré une croissance de +7,3%, soit un chiffre d'affaires affacturé estimé à 433,2 milliards d'euros. Ainsi, la Chine aurait conservé sa place de leader sur le marché mondial d'affacturage, dont la production en 2020 s'établirait à 2 726,7 milliards d'euros, en recul de -6,5%.

¹⁰ 2020 Final Global Factoring Statistics – 29 juin 2021.

3 Evolution globale de l'activité des factors

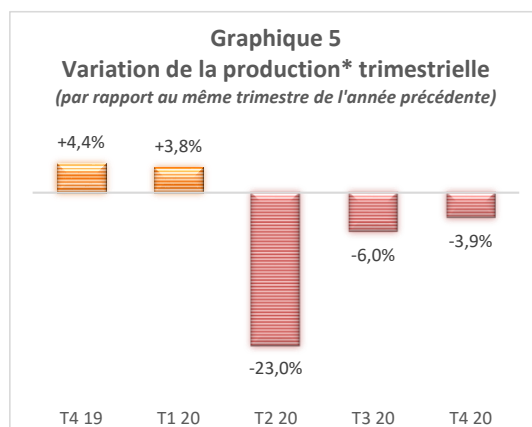
3.1 Chiffre d'affaires

Dans un contexte très particulier, marqué par le soutien massif des entreprises par l'Etat et le secteur bancaire, les sociétés d'affacturage ont pris en charge¹¹ quelque 73 900 000 créances en 2020 pour un montant total de 323,6 milliards d'euros. Ainsi, après dix années consécutives de hausse, l'activité des factors régresse globalement de -7,5%, soit un recul plus important qu'en 2009 (-3,6%).



*Montant des créances prises en charge

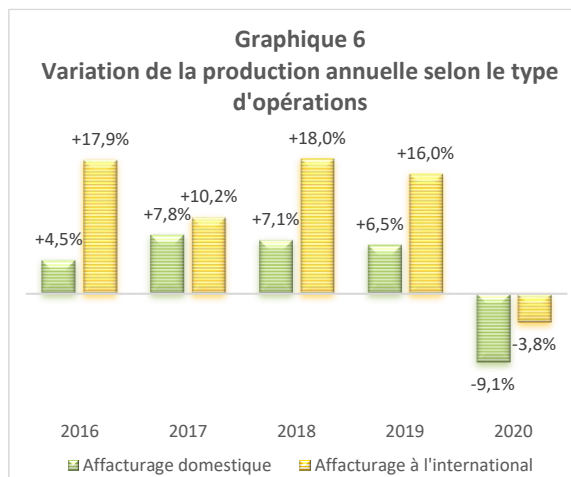
Le profil infra-annuel décrit toutefois une évolution hétérogène au cours de l'année : malgré le contexte, le premier trimestre a enregistré une croissance ralentie de +3,8%, avec toutefois la remise anticipée des factures par de nombreux clients à la suite de l'annonce du premier confinement. Cette hausse modérée a ensuite laissé place à une chute record au printemps (-23%) ; puis la décroissance s'est progressivement atténuée durant la seconde partie de l'année (-6% au troisième trimestre, puis -3,9% à l'automne).



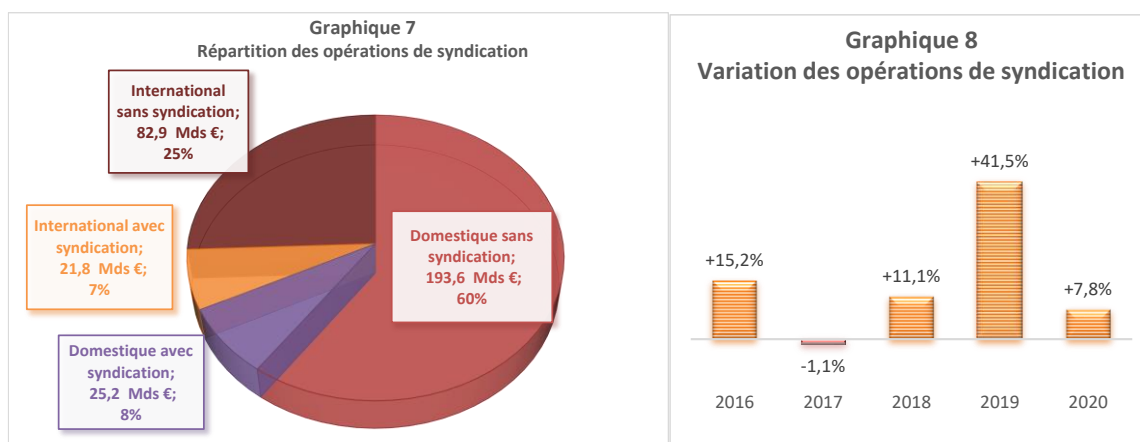
*Montant des créances prises en charge

¹¹ Hors opérations de « floor plan » et de forfaitage.

Globalement, la baisse est plus marquée pour les opérations domestiques¹² qui fléchissent de -9,1% à 218,8 milliards d'euros. Pour leur part, les opérations effectuées à l'international constituent au total 104,7 milliards d'euros, en diminution de -3,8% par rapport à 2019. La part de l'international dans l'ensemble de l'activité continue ainsi de grimper et passe à 32,4% en 2020, soit une part qui a quasiment doublé en dix ans.



A l'inverse de la tendance générale, les opérations de syndication¹³ se sont nettement développées en 2020 (+7,8%). Notons que cette hausse survient après un bond de +41,5% en 2019. Ainsi, avec 47 milliards d'euros en 2020, les opérations de syndication représentent désormais 15% du chiffre d'affaires affacturé, contre 10% deux années plus tôt.

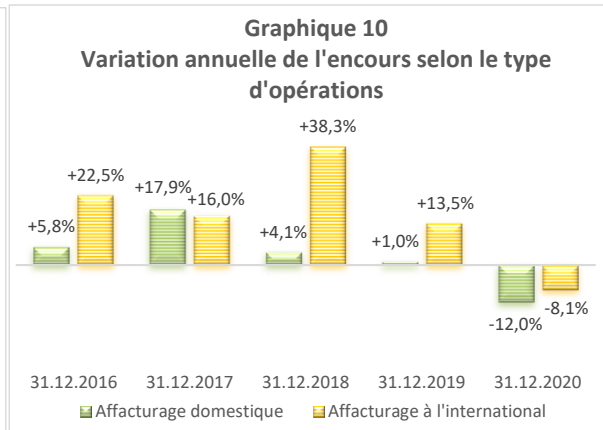
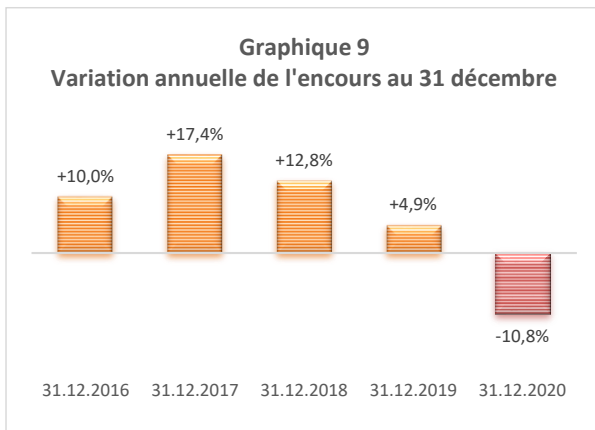


3.2 Portefeuille à fin décembre 2020

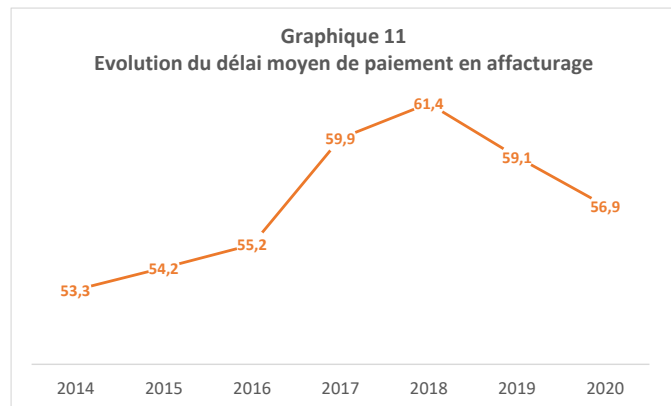
Après un franc ralentissement en 2019, l'encours net des créances à recouvrer s'infléchit de -10,8% à fin 2020. Ce faisant, le montant total de l'encours au 31 décembre 2020 s'établit à 51,2 milliards d'euros, dont 35 milliards d'euros d'opérations domestiques (-12%) et 16,1 milliards d'euros d'opérations à l'international (-8,1%).

¹² Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor, le client et l'acheteur sont en France.

¹³ Syndication : Opération d'affacturage par laquelle le financement des créances est consenti par un syndicat de plusieurs sociétés d'affacturage à un même client.

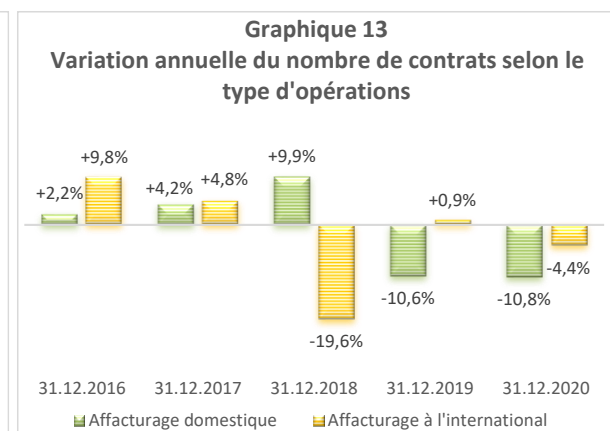
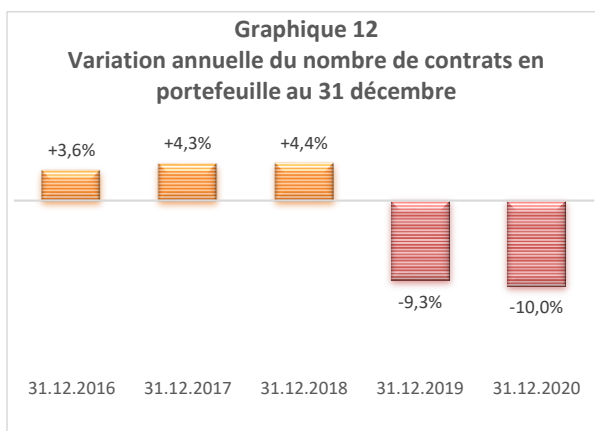


Le graphique 11 met en évidence un allongement continu des délais de paiement¹⁴ jusqu'en 2018, où ces derniers ont atteint un pic à 61,4 jours. Ces délais se sont ensuite réduits progressivement pour s'établir à 56,9 jours de chiffre d'affaires affacturé en 2020.



A la fin de l'année 2020, le nombre de clients¹⁵ des sociétés d'affacturation est estimé à 33 000, soit une baisse de -9,4% sur un an.

En termes de nombre de contrats, la baisse s'établit à -10% pour environ 37 400 contrats actifs à fin 2020. A l'instar du chiffre d'affaires, la baisse est plus prononcée sur le plan domestique (-10,8%) que sur le plan international (-4,4%).

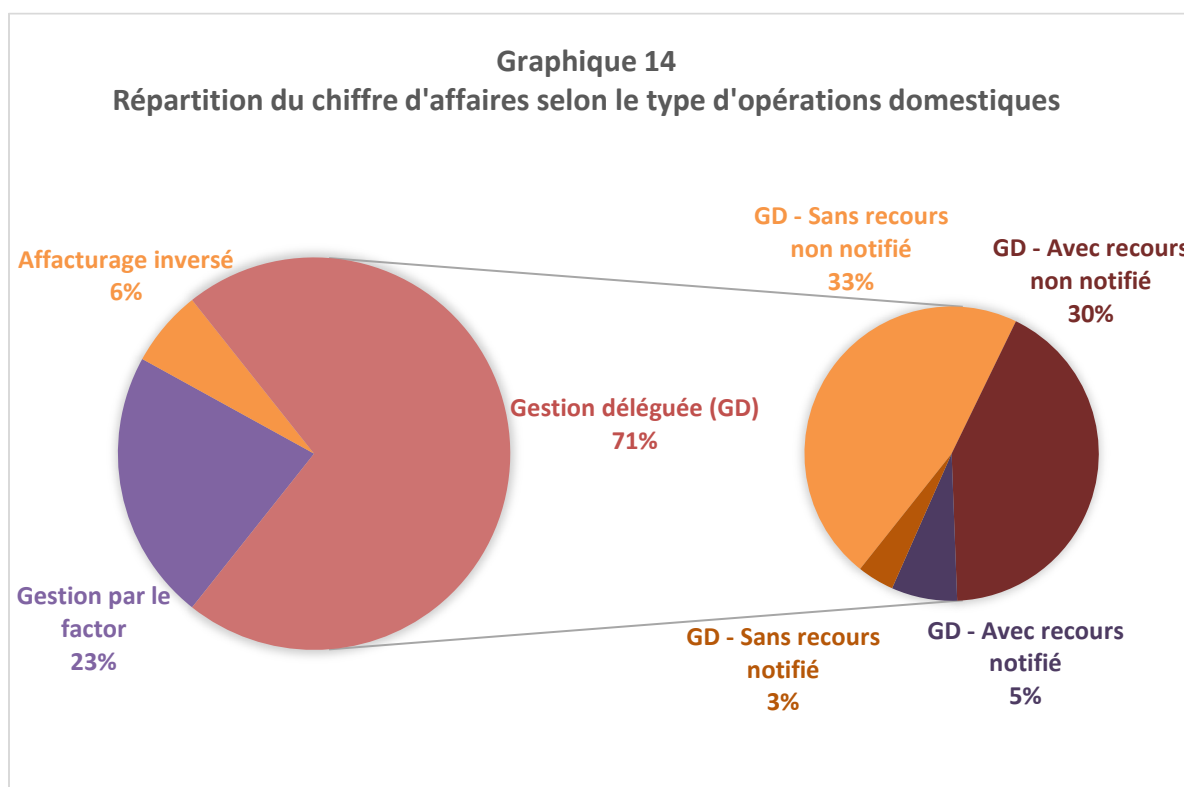


¹⁴ Les délais de paiement ont été calculés selon l'année lombarde (360 jours).

¹⁵ On désigne par « clients » les entreprises qui ont conclu un contrat d'affacturation pour les distinguer des « acheteurs » qui sont les entreprises dont les clients sont les créanciers.

3.3 L'offre domestique

Sur le plan national, les factors ont pris en charge 218,8 milliards d'euros de nouvelles créances en 2020. Comme les années précédentes, l'offre demeure orientée en faveur de la gestion déléguée au client¹⁶, dont le montant de la production en 2020 s'élève à 156,2 milliards d'euros. Le restant se décompose en 48,9 milliards d'euros d'opérations en gestion par le factor et 13,8 milliards d'euros d'affacturage inversé¹⁷ (dont 7,8 milliards d'euros d'affacturage inversé collaboratif¹⁸).



Globalement, les opérations domestiques se sont repliées de -9,1% par rapport à 2019. L'ampleur de la baisse est cependant différente selon le type de contrats. La plus forte contraction est enregistrée par les opérations en gestion par le factor qui ont chuté de -15,8% en 2020. Les opérations en gestion déléguée au client sont pour leur part en diminution de -7,3%, tandis qu'il s'agit d'un moindre recul pour l'affacturage inversé (-3,8%). Notons en revanche une très légère progression de l'affacturage inversé collaboratif (+0,3%, après +8,3% en 2019).

Avec 80,3 milliards d'euros, les contrats d'affacturage notifiés aux débiteurs sont en recul de -14% en 2020. Leur part dans la production domestique ne cesse de se réduire depuis quelques années pour s'établir à 37%. Même constat pour les contrats avec recours¹⁹ qui, avec 101,2 milliards d'euros, ne représentent plus que 46%²⁰ du chiffre d'affaires domestique, contre 59% en 2016. Pour leur part, les opérations de syndication constituent 12% de la production domestique, pour un montant de 25,2 milliards d'euros.

¹⁶ Affacturage en gestion déléguée : opérations d'affacturage dans lesquelles est déléguée au client tout ou partie de la gestion du poste client (relance, remise à l'encaissement, affectation).

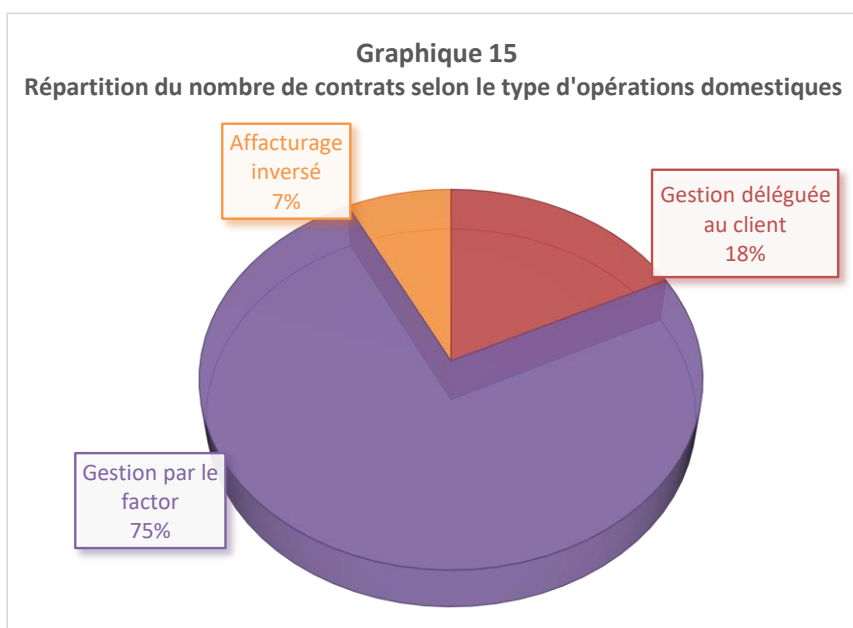
¹⁷ Formule d'affacturage qui permet à un débiteur de demander au factor de se substituer à lui pour régler ses principaux fournisseurs.

¹⁸ L'affacturage inversé collaboratif ou le Paiement Fournisseur Anticipé (P.F.A.) constitue une variante de l'affacturage inversé qui offre aux fournisseurs une plus grande liberté dans le choix de l'exécution du contrat, s'agissant notamment des factures financées et de la sortie anticipée du contrat.

¹⁹ Selon la classification juridique retenue au contrat, indépendamment de l'existence d'une délégation de police ou non.

²⁰ 35% en gestion déléguée et 11% en gestion par le factor.

Au 31 décembre 2020, environ 32 500 contrats domestiques actifs ont été recensés, soit une diminution de -10,8%, après -10,6% en 2019. Trois quarts de ces contrats sont en gestion par le factor, en repli de -14,6% par rapport à 2019. Le quart restant enregistre quant à lui des évolutions positives : constituant 18% du total, les contrats en gestion déléguée au client augmentent légèrement de +0,6%, tandis que les dossiers en affacturage inversé grimpent de +7,7%. Près de 70% de ces derniers concernent l'affacturage inversé collaboratif, soit 5% de l'ensemble des contrats nationaux.

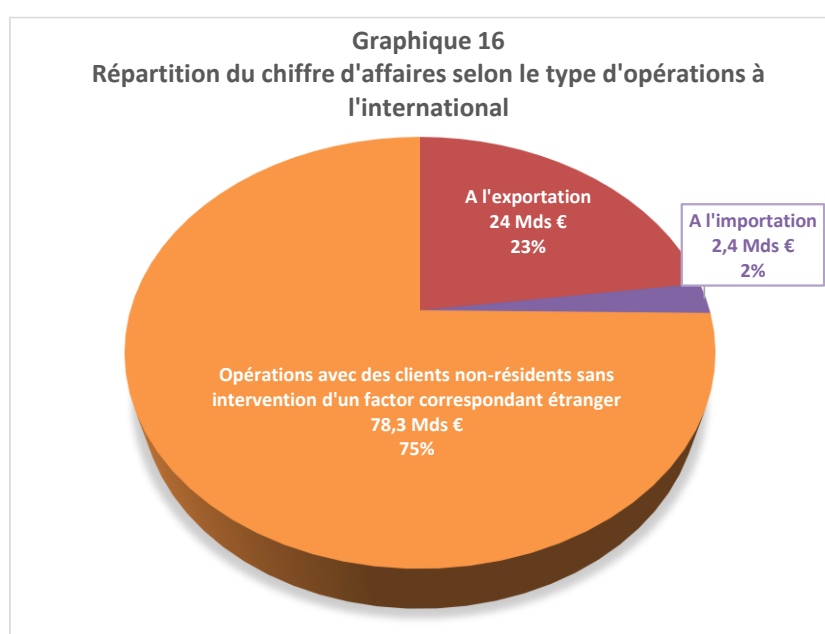


Toutes opérations domestiques confondues, l'encours des créances à recouvrer diminue de -12% pour un montant de 35 milliards d'euros. Le délai moyen de paiement en affacturage domestique, qui s'estime à 57,6 jours en 2020, se voit donc raccourcir de 1,9 jour par rapport à 2019.

3.4 L'offre à l'international

Ayant connu un rapide développement, le niveau de production à l'international a quadruplé en dix ans. Avec une part dans l'activité qui a quasiment doublé ces dix dernières années, l'international représente désormais 32,4% du chiffre d'affaires des factors. Néanmoins, l'activité n'a pas échappé à la crise sanitaire. En effet, bien que modéré, les opérations à l'international enregistrent un recul de -3,8% en 2020, pour un chiffre d'affaires de 104,7 milliards d'euros. Rappelons que la baisse était de -2,7% en 2009. En nombre de contrats, ces opérations diminuent de -4,4% sur les douze derniers mois.

Dans le détail, les opérations d'affacturage à l'exportation²¹ régressent de -7,9% avec 24 milliards d'euros, tandis que celles effectuées avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger²² se sont réduites de -2,6% à 78,3 milliards d'euros. Les opérations à l'importation²³ enregistrent quant à elles un moindre recul (-1,3% pour 2,4 milliards euros en 2020).



Après une envolée de +60,4% en 2019, les opérations de syndication à l'international ont fortement augmenté sur l'exercice 2020 (+28,6%). Ainsi, ces dernières, avec 21,8 milliards d'euros, représentent désormais 21% de la production à l'international, contre 16% en 2019 et 11% en 2018.

Au 31 décembre 2020, le montant de l'encours des opérations à l'international s'élève à 16,1 milliards d'euros, en recul de -8,1% par rapport à 2019. Ainsi, la baisse de l'encours étant plus importante que celle du chiffre d'affaires, le délai moyen de paiement à l'international diminue de 2,6 jours pour s'établir à 55,5 jours en 2020.

²¹ Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor et le client sont en France, et l'acheteur à l'étranger.

²² Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor est en France, le client à l'étranger (adhérent uniquement), les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger. Pour les contrats pan européens, seule la partie des opérations effectuée avec une entité non-résidente est déclarée dans cette rubrique ; la partie réalisée par les entités françaises est quant à elle déclarée en affacturage domestique.

²³ Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor en France est en relation avec un factor correspondant étranger, les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger.

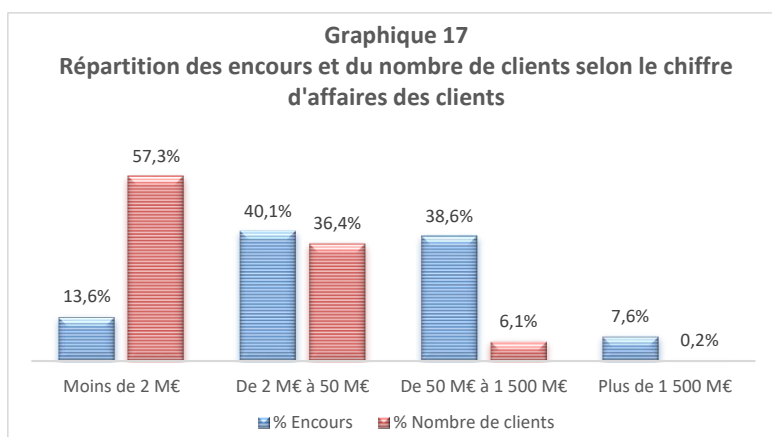
4 Caractéristiques de la clientèle

En 2020, 94% des clients recensés²⁴ sont des TPE/PME et constituent au total 54% des encours détenus par les sociétés d'affacturage en fin d'année. Depuis 2018, la proportion des TPE²⁵ s'est érodée, passant de 65% en 2018 à 60% en 2019, puis 57% en 2020. Toutefois, les encours détenus sur cette clientèle suivent la tendance inverse. En effet, les encours des TPE sont en augmentation continue depuis 2018 et constituent désormais 14% du portefeuille de la profession.

Pour leur part, les PME²⁶ représentent à elles seules 36% des clients et 40% des encours.

Sur l'exercice 2020, on observe une augmentation considérable des clients ETI²⁷ (+16,7%, après +6,8% en 2019). Ce qui permet à ces derniers de constituer 6% des clients des factors en 2020 et de contribuer à hauteur de 39% des encours à fin 2020.

Enfin, une faible proportion de grands comptes a eu recours à un contrat d'affacturage. Après une chute en 2018, ces derniers ont vu leur nombre augmenter en 2019. En 2020, ce nombre a à nouveau baissé et la part des encours détenus sur ces grandes entreprises est passé à 8%.



La répartition des encours déclarés au SCR par secteur d'activités est marquée par la prédominance du commerce de gros (code NAF 46), dont l'encours en 2020 s'élève à 7,6 milliards d'euros, en recul de -2,6% sur douze mois. S'ensuit le secteur de l'industrie automobile (code NAF 29) avec un encours de 4,7 milliards d'euros. L'affacturage demeure le mode de financement court terme privilégié dans l'industrie automobile. En effet, ayant enregistré une hausse de +31,2% en 2019, l'affacturage a constitué plus de 80% des encours court terme détenus sur ce secteur. Après une baisse de l'encours de -7,5%, cette part a été ramenée à 74% en 2020.

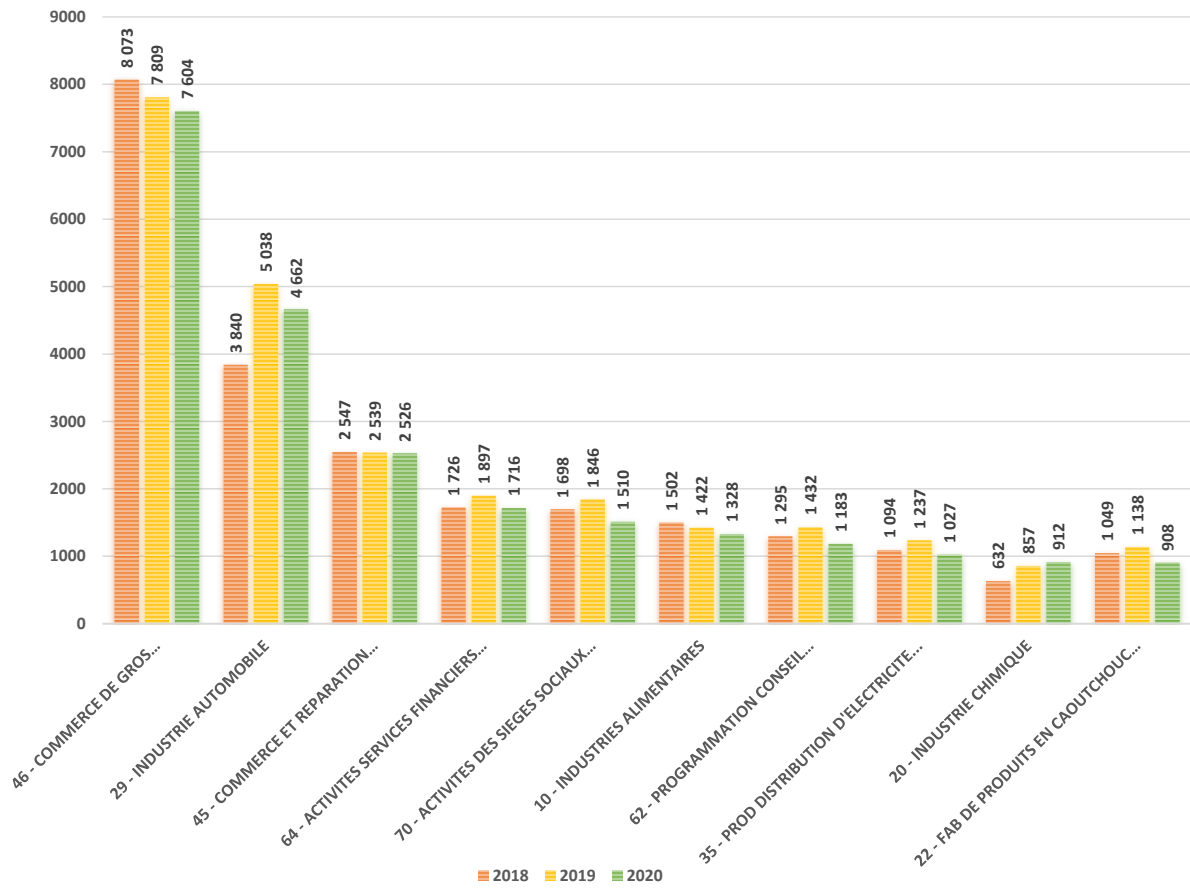
²⁴ Sur un périmètre de 10 factors.

²⁵ TPE : très petite entreprise.

²⁶ PME : petite et moyenne entreprise.

²⁷ ETI : entreprise de taille intermédiaire.

Graphique 18
Les 10 principaux secteurs bénéficiaires déclarés au SCR à fin décembre (millions d'euros)

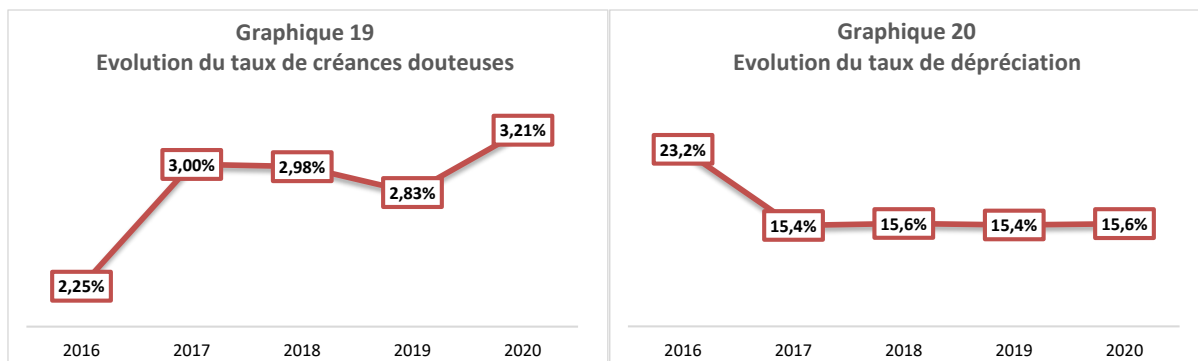


Source: Banque de France - Service central des risques (seuil de collecte à 25 k€)

5 Risque de crédit

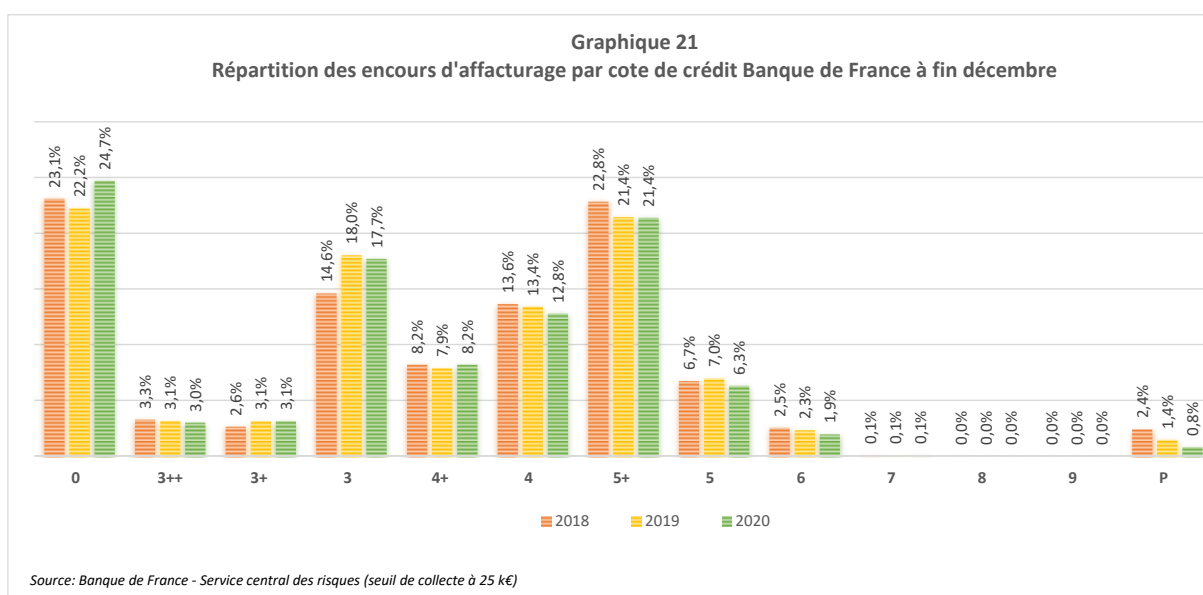
Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des incertitudes qui en découlent, les créances saines ont chuté de -9,9% et les encours douteux ont naturellement augmenté (+2,7%). Ce qui implique une hausse de +0,4 point du taux de créances douteuses brutes, soit un taux moyen de 3,2% en 2020. La comparaison entre les sociétés d'affacturage dévoile un certain écart entre les taux appliqués, un tiers des factors ayant un taux supérieur à 6% en 2020.

Pour sa part, le taux de dépréciation n'a pas beaucoup évolué depuis 2017. Le provisionnement appliqué demeure en moyenne à 15,6% en 2020, avec toutefois une forte disparité entre les établissements.



L'examen de la santé financière des bénéficiaires à travers la cotation Banque de France a révélé une nette amélioration des portefeuilles clients en 2019. La part des contreparties très bien notées (3++, 3+, 3) a significativement progressé : elle constitue 24% des encours, contre 20% un an plus tôt. A contrario, les bénéficiaires affectés d'une notation péjorative (5 à P) sont en diminution, passant de 12% en 2018 à 11% en 2019.

Malgré la morosité de la conjoncture économique en 2020, la qualité des portefeuilles clients des factors ne s'est quasiment pas dégradée. En effet, bien que la part des expositions ayant une très bonne appréciation a très légèrement baissé en 2020 (23,8%), la proportion des encours affectés d'une notation négative demeure cependant orientée à la baisse (-2 points par rapport à 2019).

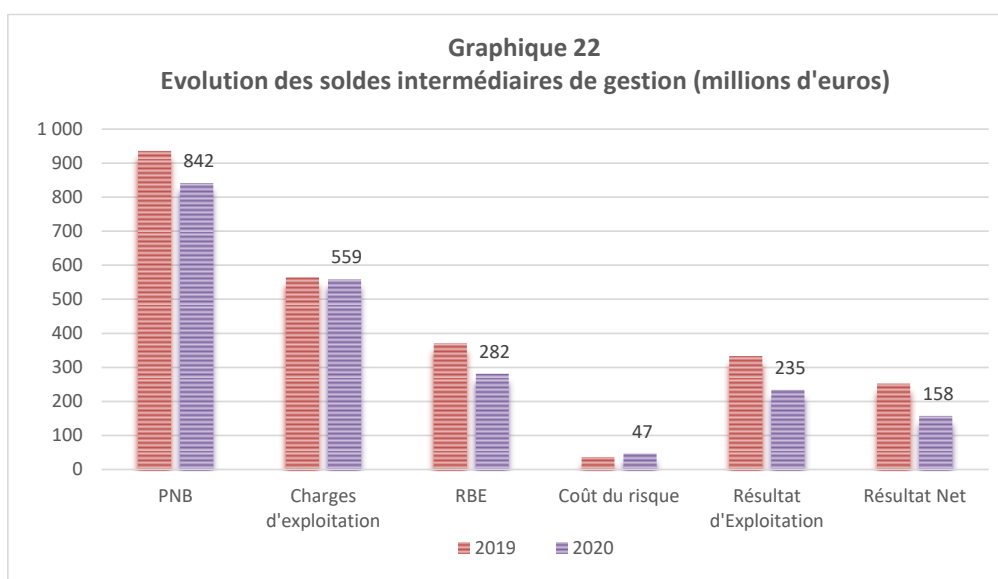


6 Résultats des sociétés d'affacturage

Les soldes intermédiaires de gestion qui sont présentés dans cette étude proviennent des déclarations des facteurs dans le questionnaire ASF.

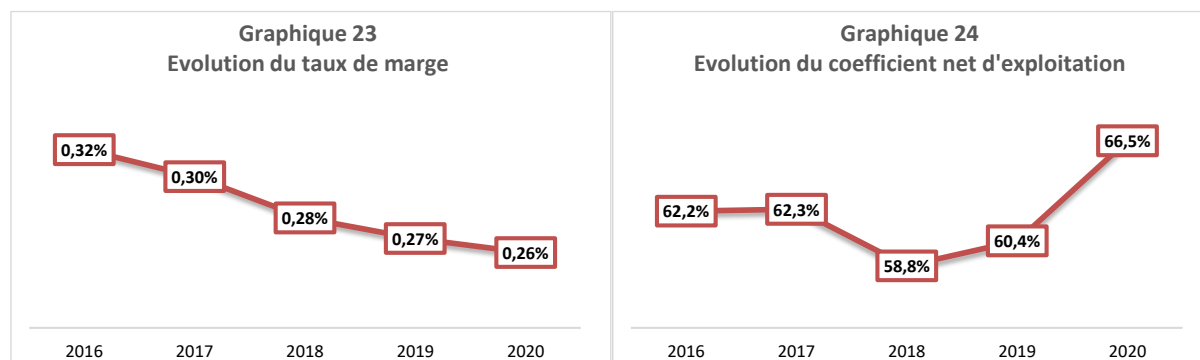
Dans un environnement dominé par la crise sanitaire, le PNB agrégé des facteurs a enregistré un recul important de -10% à 842 millions d'euros. Pour leur part, les charges générales d'exploitation se sont réduites seulement de -1% par rapport à l'exercice 2019, pour un montant de 559 millions d'euros. Ainsi, après imputation des charges, le résultat brut d'exploitation s'élève à 282 millions d'euros, soit une forte chute de -24%.

Confrontés à un environnement incertain tout au long de l'année, les facteurs ont vu leur coût du risque grimper en 2020 pour atteindre 47 millions d'euros, en hausse de +26,9%. Il constitue ainsi 5,6% du PNB, soit 1,6 point de plus qu'en 2019. Cette hausse du coût du risque a entraîné un plongeon de -37,6% du résultat net pour un montant de 158 millions d'euros.



L'analyse des marges, basée sur l'indicateur PNB/Chiffre d'affaires, décèle une érosion constante de la rentabilité de la profession depuis plusieurs exercices. Sur l'année 2020, ce ratio²⁸ s'estime à 0,26%.

Après une nette amélioration en 2018, le coefficient net d'exploitation²⁹ s'est dégradé. En effet, il augmente fortement pour atteindre 66,5% en 2020, soit +6,1 points par rapport à l'exercice précédent.



²⁸ Taux de marge= PNB / Chiffre d'affaires.

²⁹ Coefficient net d'exploitation= Coûts de structure / PNB.

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : Analyse détaillée de l'activité des sociétés d'affacturage

Tableau 1.1 : Analyse détaillée de l'activité des sociétés d'affacturage	Production (en millions d'euros) (montant des créances prises en charge)		
	En 2019*	En 2020*	Δ%
Ensemble des opérations (avec ou sans syndication) (hors opérations de forfaitage, de "floor plan" ou de confirmation de commande)	349 713	323 567	-7,5%
1. Affacturage domestique (1)	240 832	218 848	-9,1%
11. Gestion par le factor (avec ou sans syndication)	58 012	48 870	-15,8%
111. Hors <i>maturity factoring</i>	57 571	48 445	-15,9%
1111. Avec recours (2)	28 972	23 998	-17,2%
1112. Sans recours (2)	28 599	24 448	-14,5%
112. <i>Maturity factoring</i> (3)	441	425	-3,6%
12. Gestion déléguée au client (avec ou sans syndication) (4)	168 460	156 168	-7,3%
121. Avec recours (2)	84 696	77 186	-8,9%
1211. Notifié (5)	14 321	11 289	-21,2%
1212. Non notifié	70 375	65 897	-6,4%
122. Sans recours (2)	83 764	78 983	-5,7%
1221. Notifié (5)	6 623	6 330	-4,4%
1222. Non notifié	77 140	72 653	-5,8%
13. Affacturage inversé (6)	14 360	13 809	-3,8%
dont Affacturage inversé collaboratif (7)	7 816	7 839	+0,3%
2. Affacturage international (avec ou sans syndication)	108 880	104 720	-3,8%
21. A l'exportation (8)	26 031	23 976	-7,9%
22. A l'importation (9)	2 453	2 422	-1,3%
23. Opérations avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger (10)	80 396	78 322	-2,6%

* La ventilation des opérations d'affacturage a été sensiblement modifiée par rapport aux déclarations passées, certains adhérents ayant requalifié à posteriori certaines opérations.

(1) Affacturage domestique : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor, le client et l'acheteur sont en France.

(2) Selon la classification juridique retenue au contrat, indépendamment de l'existence d'une délégation de police ou non.

(3) *Maturity factoring* : Opérations d'affacturage sans financement (avec ou sans garantie).

(4) Affacturage en gestion déléguée : Opérations d'affacturage dans lesquelles est déléguée au client tout ou partie de la gestion du poste client (relance, remise à l'encaissement, affectation).

(5) Notification : C'est l'information faite aux débiteurs de l'existence d'un contrat d'affacturage entre le cédant et le factor.

(6) Affacturage inversé : Formule d'affacturage qui permet à un débiteur de demander au factor de se substituer à lui pour régler ses principaux fournisseurs.

(7) L'affacturage inversé collaboratif ou le Paiement Fournisseur Anticipé (P.F.A.) constitue une variante de l'affacturage inversé qui offre aux fournisseurs une plus grande liberté dans le choix de l'exécution du contrat, s'agissant notamment des factures financées et de la sortie anticipée du contrat.

(8) Affacturage à l'exportation : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor et le client sont en France, et l'acheteur à l'étranger.

(9) Affacturage à l'importation : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor en France est en relation avec un factor correspondant étranger, les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger.

(10) Opérations avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor est en France, le client à l'étranger (adhérent uniquement), les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger. Pour les contrats pan européens, seule la partie des opérations effectuée avec une entité non-résidente est déclarée dans cette rubrique ; la partie réalisée par les entités françaises est quant à elle déclarée en affacturage domestique.

Tableau 1.2 : Analyse détaillée de l'activité des sociétés d'affacturage	Nombre de contrats (en unités)		
	Au 31.12.2019*	Au 31.12.2020*	Δ%
Ensemble des opérations (avec ou sans syndication) (hors opérations de forfaitage, de "floor plan" ou de confirmation de commande)	41 526	37 355	-10,0%
1. Affacturage domestique (1)	36 495	32 544	-10,8%
11. Gestion par le factor (avec ou sans syndication)	28 551	24 393	-14,6%
12. Gestion déléguée au client (avec ou sans syndication) (2)	5 710	5 744	+0,6%
13. Affacturage inversé (3) (4)	2 234	2 407	+7,7%
dont Affacturage inversé collaboratif (5)	1 599	1 665	+4,1%
2. Affacturage international (avec ou sans syndication)	5 031	4 811	-4,4%
21. A l'exportation (6)	2 825	2 633	-6,8%
22. A l'importation (7)	443	322	-27,3%
23. Opérations avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger (8)	1 763	1 856	+5,3%

* La ventilation des opérations d'affacturage a été sensiblement modifiée par rapport aux déclarations passées, certains adhérents ayant requalifié à posteriori certaines opérations.

(1) Affacturage domestique : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor, le client et l'acheteur sont en France.

(2) Affacturage en gestion déléguée : Opérations d'affacturage dans lesquelles est déléguée au client tout ou partie de la gestion du poste client (relance, remise à l'encaissement, affectation).

(3) Affacturage inversé : Formule d'affacturage qui permet à un débiteur de demander au factor de se substituer à lui pour régler ses principaux fournisseurs.

(4) Pour les cas d'affacturage inversé, le nombre total de donneurs d'ordre (en unités SIREN ou équivalent pour les entreprises étrangères) est de 93 au 31 décembre 2019 et de 115 au 31 décembre 2020, soit une hausse de +23,7%.

(5) L'affacturage inversé collaboratif ou le Paiement Fournisseur Anticipé (P.F.A.) constitue une variante de l'affacturage inversé qui offre aux fournisseurs une plus grande liberté dans le choix de l'exécution du contrat, s'agissant notamment des factures financées et de la sortie anticipée du contrat.

(6) Affacturage à l'exportation : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor et le client sont en France, et l'acheteur à l'étranger.

(7) Affacturage à l'importation : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor en France est en relation avec un factor correspondant étranger, les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger.

(8) Opérations avec des clients non-résidents sans intervention d'un factor correspondant étranger : Opérations d'affacturage dans lesquelles le factor est en France, le client à l'étranger (adhérent uniquement), les acheteurs pouvant être en France ou à l'étranger. Pour les contrats pan européens, seule la partie des opérations effectuée avec une entité non-résidente est déclarée dans cette rubrique ; la partie réalisée par les entités françaises est quant à elle déclarée en affacturage domestique.

7.2 Annexe 2 : Analyses complémentaires concernant l'affacturage domestique

Tableau 2 : Analyses complémentaires concernant l'affacturage domestique	Production (en millions d'euros) (montant des créances prises en charge)		
	En 2019	En 2020	Δ%
a. Affacturage domestique	240 832	218 848	-9,1%
. Notifié (1)	93 317	80 298	-14,0%
. Non notifié	147 515	138 549	-6,1%
b. Affacturage domestique	240 832	218 848	-9,1%
. Avec recours (2)	113 668	101 183	-11,0%
. Sans recours (2)	126 723	117 240	-7,5%
. <i>Maturity factoring</i> (3)	441	425	-3,6%

(1) Notification : C'est l'information faite aux débiteurs de l'existence d'un contrat d'affacturage entre le cédant et le factor.

(2) Selon la classification juridique retenue au contrat, indépendamment de l'existence d'une délégation de police ou non.

(3) *Maturity factoring* : Opérations d'affacturage sans financement (avec ou sans garantie).

7.3 Annexe 3 : Focus sur les seules opérations de syndication

Tableau 3.1 : Gros plan sur les seules opérations de syndication (1)	Production (en millions d'euros) (montant des créances prises en charge)		
	En 2019	En 2020	Δ%
Ensemble des opérations de syndication (hors opérations de forfaitage, de "floor plan" ou de confirmation de commande)	43 636	47 048	+7,8%
1. Affacturage domestique	26 679	25 244	-5,4%
2. Affacturage international	16 958	21 804	+28,6%

(1) Syndication : Opération d'affacturage par laquelle le financement des créances est consenti par un syndicat de plusieurs sociétés d'affacturage à un même client.

Tableau 3.2 : Gros plan sur les seules opérations de syndication (1)	Nombre de contrats (en unités)		
	Au 31.12.2019	Au 31.12.2020	Δ%
Ensemble des opérations de syndication (hors opérations de forfaitage, de "floor plan" ou de confirmation de commande)	374	466	+24,6%
1. Affacturage domestique	228	264	+15,8%
2. Affacturage international	146	202	+38,4%

(1) Syndication : Opération d'affacturage par laquelle le financement des créances est consenti par un syndicat de plusieurs sociétés d'affacturage à un même client.

7.4 Annexe 4 : Part de l'affacturage dans les encours déclarés au SCR

Encours déclarés au SCR - Bénéficiaires résidents et non-résidents En millions d'euros						
Codes NAF	Libellés NAF Division	Affacturage (AF)	Encours court terme (CX)	Part de l'affacturage dans le court terme	Ensemble des encours recensés	Part de l'affacturage dans l'ensemble des crédits recensés
46	COMMERCE DE GROS A L EXCEPTION DES AUTOMOBILES ET DES MOTOCYCLES	7 604	37 872	20,1%	93 301	8,1%
29	INDUSTRIE AUTOMOBILE	4 662	6 316	73,8%	12 062	38,6%
45	COMMERCE ET REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	2 526	16 047	15,7%	29 105	8,7%
64	ACTIVITES SERVICES FINANCIERS HORS ASSURANCE CAISSES DE RETRAITE	1 716	314 893	0,5%	721 707	0,2%
70	ACTIVITES DES SIEGES SOCIAUX CONSEIL DE GESTION	1 510	15 443	9,8%	178 880	0,8%
10	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	1 328	5 189	25,6%	21 751	6,1%
62	PROGRAMMATION CONSEIL ET AUTRES ACTIVITES INFORMATIQUES	1 183	4 259	27,8%	11 356	10,4%
35	PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	1 027	3 484	29,5%	60 531	1,7%
20	INDUSTRIE CHIMIQUE	912	1 923	47,4%	15 708	5,8%
22	FABRICATION DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE	908	2 167	41,9%	8 523	10,7%
25	FAB DE PRODUITS METALLIQUES SAUF DES MACHINES DES EQUIPEMENTS	746	3 875	19,3%	12 146	6,1%
17	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	728	1 064	68,4%	2 522	28,8%
53	ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	712	1 047	68,0%	4 305	16,5%
24	METALLURGIE	704	3 855	18,3%	9 585	7,3%
23	FABRICATION D AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	654	1 439	45,5%	6 115	10,7%
...
...
...
Total		37 130	653 161	5,7%	2 955 857	1,3%

Source : Banque de France - DGSER - DE - Service central des risques (seuil de collecte à 25K€)

Mise à jour : 17 mai 2021